

fleuves entre des sortes de murailles, car, ainsi enfermé, le cours d'eau prendrait une rapidité en raison de l'exiguité du débouché qu'il trouverait entre les digues.

Contentons nous de limiter les fleuves dans leur lit habituel, en laissant aux crues ordinaires un certain espace sur l'une et l'autre rive; ces terres plus voisines du fleuve seront réservées pour des cultures qui ne perdent que momentanément à être inondées. Le fleuve, trouvant sur chaque rive un espace suffisant pour les crues ordinaires, s'y répandra en prenant lentement son cours; il en résultera qu'à chaque crue ces terrains recevront des dépôts de sable ou de limon, qui apporteront la fertilité dans ces terres basses, de sorte que si les cultures de ces terrains sont fréquemment exposées aux inondations, les dépôts précieux, apportés par chaque crue, seront une véritable indemnité.

Quant aux terrains plus élevés ou plus éloignés des rives du fleuve, ils seront préservés par de petites digues en terre, dont la dépense sera minime, ainsi que cela se pratique sur une partie du cours de la Loire. Dans les grandes inondations ces digues en terre seront percées ou débordées; mais d'abord leur réparation sera facile; puis les eaux dégorgeant aussi par un vaste déversoir envahiront les terrains qui avaient été préservés; mais ce seront des masses d'eau qui s'étendront avec calme et non point en torrent dévastateur.

Ces eaux ainsi déversées, sans grande vitesse, ne déposeront qu'un limon bienfaisant, les courants longitudinaux qui pourraient s'établir parallèlement au fleuve, derrière les digues en terre, si la pente longitudinale était forte, seront modérés par de petites digues en terre transversales, ou par de simples haies qui, de distance en distance, séparent les héritages; par des vignes, par des bouquets de bois. Les clôtures, même les plus légères, comme celles des chemins de fer, suffisent pour modérer l'action du courant, ainsi que M. Rozet vient de l'observer tout récemment par les dépôts terreux ou limoneux qui se sont formés derrière ces faibles clôtures, aussi bien que dans les vignes, les bouquets de bois, etc., écoutons-le plutôt :

« De petits bouquets de bois, dit-il, des digues, des haies,